

Appel à projet : commissaire scénographe de l'exposition dite « artistique » Espace d'exposition Claudel Stendhal – Brangues (Isère)

Le Contexte

Hier comme aujourd'hui, le village de Brangues est une terre d'artistes et de culture vivante au riche patrimoine historique, littéraire et naturel.

Terre d'adoption de Paul Claudel, terre d'inspiration d'Henri Beyle dit Stendhal, Brangues continue d'être le terreau d'une expression littéraire et artistique remarquable.

L'Association Brangues Village de Littérature s'en fait l'écho, elle œuvre afin de donner à voir les artistes d'hier et ceux d'aujourd'hui dans une démarche qui les place en résonance les uns avec les autres.

Elle propose des approches multiples à destination d'un public varié, et fait vivre sur son territoire rural, une culture contemporaine, exigeante et accessible à tous.

L'association propose plusieurs manifestations dans l'année. Ces différentes manifestations mettent en avant la littérature et les arts graphiques, relient formes culturelles contemporaines et patrimoniales, incitent à la création, associent richesse naturelle et vie artistique, offrent les conditions d'une appropriation culturelle pour tous.

L'espace d'exposition Claudel Stendhal propose chaque année en entrée libre une exposition temporaire en deux volets : l'un met à l'honneur les arts graphiques dans une exposition dite « artistique » (qui fait l'objet de cet appel à projet), l'autre le riche patrimoine littéraire et artistique du village, dans une exposition dite « patrimoniale » (L'association en est le commissaire d'exposition).

Les deux volets entrent en résonance l'un avec l'autre autour d'une thématique, d'une idée ou d'une sensibilité commune.

L'espace d'exposition se démarque des propositions muséales par sa démarche.

Il ne s'agit pas de donner à voir un artiste ou un mouvement artistique particulier, ni même de les rassembler autour d'une thématique mais bien de proposer un « parcours » dans des œuvres d'artistes différents, de faire des liens entre les uns et les autres, de créer des passerelles entre art graphique, pictural, photographique, plastique ou littéraire, entre hier et aujourd'hui, entre ici et l'ailleurs...

L'originalité de ses propositions réside dans ce mariage entre exposition artistique et exposition patrimoniale. Elle réside aussi dans la mise en place d'une véritable scénographie autour et avec les œuvres exposées, dans ce choix de raconter une histoire, de donner un point de vue, de proposer une véritable mise en scène, un peu comme au théâtre... (un peu comme dans le théâtre de Paul Claudel.)

En 2021, l'exposition patrimoniale (située au rez-de-chaussée de l'espace) sera centrée sur le lien entre Paul et Camille Claudel, lien qui pourra être abordé du point de vue de l'intime et du point de vue de l'art. Il s'agira de présenter et de faire se répondre les figures intimes et artistiques du frère et de la sœur mais aussi des artistes Paul et Camille Claudel.

Le Projet d'exposition 2021

L'espace d'exposition sera ouvert au public du samedi 15 mai au dimanche 26 septembre.

Son ouverture fera l'objet d'une inauguration et d'une visite réservée à la presse.

La thématique 2021, en œuvre dans les actions et manifestation de l'association, est celle du « Voyage ». Cette thématique peut être déclinée de façon plus spécifique suivant les projets et les manifestations : voyage vers l'autre, voyage en fratrie, voyage sur les 5 continents, voyage intérieur...

L'objectif du commissaire scénographe sera de créer l'exposition dite « artistique », située au 1^{er} étage de l'espace Claudel Stendhal de Brangues (de la conception au montage).

Cette exposition devra présenter des œuvres de plusieurs artistes, donnant à voir différentes techniques artistiques dont la sculpture (lien avec l'exposition patrimoniale consacrée à Camille et Paul Claudel), autour d'une scénographie qui tient un propos, « raconte » quelque chose et propose sa vision de la thématique.

Elle sera accompagnée d'ateliers graphiques et/ou plastiques à destination du tout public (public mixte intergénérationnel et inclusif) et d'ateliers pédagogiques à destination des scolaires (école maternelle, élémentaire ou collège, éventuellement section art de lycée) qui feront l'objet d'un autre contrat et d'une rémunération additionnelle.

Ces ateliers seront mis en place sur des temps spécifiques pendant la durée de l'exposition. Il est souhaitable qu'ils puissent être menés par un ou plusieurs des artistes exposés et qu'ils explorent plusieurs techniques graphiques et/ou plastiques.

La rémunération est forfaitaire, elle est de 5000 euros TTC et comprend :

- la conception et la réalisation de la scénographie ;
- les droits de monstration ;
- les frais de défraiements ;
- les achats de petits matériels spécifiques à la scénographie ;
- la rémunération et défraiements des artistes (sauf ateliers pédagogiques et ateliers graphiques ou plastiques) ;
- le montage de l'exposition (Appui possible des membres de l'association) ;
- toute action engagée en vue de la réalisation de l'exposition scénographiée.

L'espace d'exposition consacrée à l'exposition dite « artistique » est un espace atypique, situé au premier étage d'un bâtiment lui-même situé sur la place centrale de la commune.

Sa surface est de 73 m².

Il possède 5 ouvertures (fenêtres) sur l'extérieur qui peuvent être toutes ou partiellement masquées (tissu occultant disponible sur place) : 2 sur la façade nord, 2 sur la façade est et 1 sur la façade sud au-dessus de l'entrée principale. La façade ouest ne possède pas d'ouverture sur l'extérieur mais il y a, à l'intérieur un coffret électrique qui doit rester accessible.

La pièce est organisée autour du large escalier d'accès en ¼ tournant (décalé sur un côté de l'espace) et possède une belle hauteur sous plafond (plafond « cathédrale »). Le volume de l'espace de la charpente avec les poutres apparentes peut être utilisé.

Le sol est en carrelage et peut-être recouvert d'une moquette noire (disponible sur place). Le pourtour de l'espace est équipé de rampes d'éclairage modulables (spots directionnels)

Pas de plinthes.

Photographies et plan en p. 4 et 5.

Visite de l'espace sur simple demande à l'adresse : villagedelitterature@gmail.com

Profil et compétences du/de la candidat-e

Le ou la commissaire scénographe devra :

- avoir de l'expérience dans la conception et l'organisation d'expositions ;
- montrer un grand intérêt pour la médiation culturelle et le développement d'ateliers pédagogiques et d'ateliers auprès du tout public ;
- être capable de travailler de façon indépendante, tout en restant en lien avec l'association composée de membres bénévoles. L'expérience dans le domaine associatif est un plus.

Le/la candidat-e aura pour **mission** de :

- Réunir des artistes utilisant différentes techniques, dont la sculpture, pour créer l'exposition dite « artistique » de l'Espace d'exposition Claudel Stendhal de Brangues.
Des résonances pourront se tisser avec l'exposition dite « patrimoniale » consacrée à « Camille Claudel : sous le regard de son frère Paul Claudel ».
- Scénographier les différentes œuvres pour proposer aux visiteurs un « parcours » dans l'exposition, pour lui « raconter une histoire »...
- Fournir les œuvres et tous les éléments nécessaires à la mise en place de leur monstration et de la scénographie.
- Fournir les éléments nécessaires à l'élaboration d'un dossier de presse avant l'ouverture de l'espace d'exposition (présentation de la démarche artistique, présentation des artistes invités et de leurs œuvres....).
- Monter l'exposition et mettre en place la scénographie (appui possible des membres de l'association).
- Réaliser le visuel de l'affiche et des flyers en lien avec la charte graphique de l'association.
- Animer une visite presse et participer à l'inauguration de l'exposition.
- Mettre en place des ateliers plastiques sur l'été à destination du tout public animé par un ou plusieurs artistes exposés.
- Mettre en place une visite guidée de l'exposition couplée à des ateliers plastiques pédagogiques avec les écoles du village (maternelle, primaire et école alternative) et les établissements scolaires alentours.
- Ces deux derniers points feront l'objet d'un contrat spécifique associé à une rémunération additionnelle.

Le dossier de candidature devra comprendre :

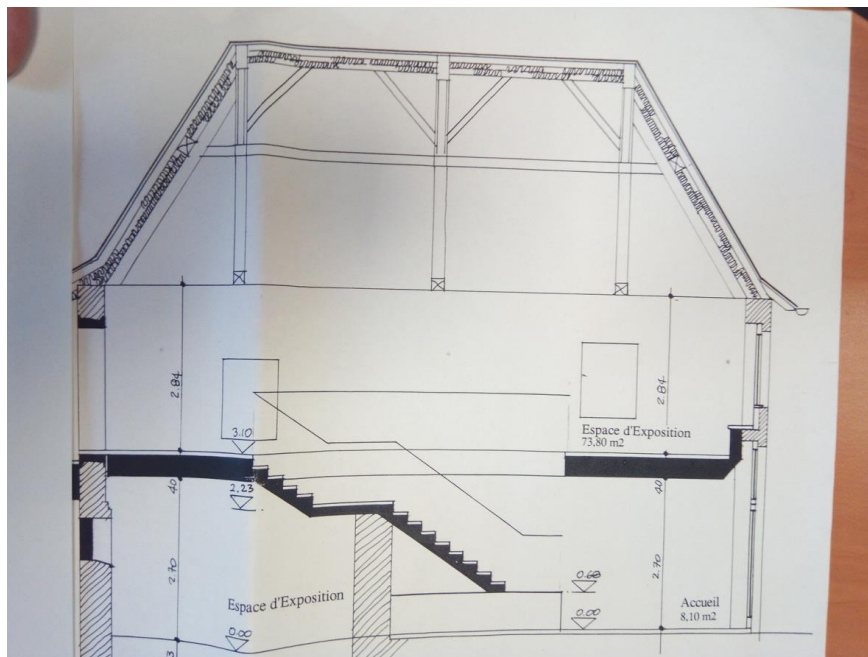
- Une lettre de motivation ;

- Un curriculum vitae ;
- La liste des projets auxquels le ou la commissaire a participé (si elle n'est pas comprise dans le curriculum vitae) accompagné de photographies des œuvres ou de la scénographie réalisée ;
- Un avant-projet de la scénographie envisagée accompagnée d'une liste non exhaustive d'artistes pressenti-es (et lien vers leurs sites et leurs œuvres).

Merci d'adresser votre dossier par mèl à l'adresse : villagedelitterature@gmail.com

Date limite de candidature : **20 janvier 2020.**

Plan de l'espace d'exposition Claudel Stendhal Dans son ensemble :



Espace réservé à l'exposition dite « artistique »

